Le Châtelleraudais

LE BIMENSUEL DE LA VILLE DE CHÂTELLERAULT | DU 1ER AU 15 FÉVRIER 2016

DOSSIER CHÂTELLERAULT SUR LA PISTE DES ÉCONOMIES

Flashcode :
Accédez à la Une du site
www.ville-chatellerault.fr

ACTUALITÉ P4
Préfiguration de rénovation au Lac et aux Renardières

COMMERCES P5
Le quartiers des Trois Pigeons

ÉCONOMIE P6
VMH va construire deux centrales photovoltaïques

VIE PRATIQUE P12
L'UPC lutte contre le gaspillage

Les Logis de
La Rimbertière

Location de la salle :
Prix dernière minute
pour toutes les manifestations
en Février et Mars 2016

- Baptêmes, mariages, communions...
- Salle de réception avec cuisine équipée
- Hébergements meublés (capacité : 56 personnes)

LOCATION DE SALLE

Hébergements meublés

Pour vos fêtes et réunions de famille à Châtellerault

Salle et gîtes sur le même site

2 piscines

51 rue de la Pinotière - 86540 Thuré - Sylvie Longeau **06 75 73 20 38** - info@larimbertiere.fr - **www.larimbertiere.fr**

RETROUVEZ LES PLUS GRANDES MARQUES
André Renault - Technilat - Davilaine - Beautyrest by Simmons

12 rue Nungesser et Coli - 86100 CHÂTELLERAULT
www.lelitondort.fr

Le 18 janvier dernier, le maire ainsi que les élus de la Ville et de l'Agglo étaient réunis salle de l'Angelarde pour présenter leurs vœux aux institutions et aux nombreux partenaires du tissu associatif et économique local : une dizaine de « Talents » ont été par ailleurs mis à l'honneur (lire magazine du 1er au 15 janvier).

2016 : une année dense !

La feuille de route de cette année pour la Ville et la CAPC est conséquente :

le chantier de rénovation du quartier des Minimes, la mise au point du Plan Local d'Urbanisme, la rénovation et la sécurisation de l'Hôtel de Ville, la destruction de la tour Lyautey, la construction d'une résidence habitat-jeunes à Châteauneuf, le début des opérations d'intérêt régional sur les quartiers du Lac et des Renardières (en premier lieu la rénovation du foyer logement des Renardières), les travaux d'assainissement...

Bien évidemment, je ne peux faire l'impasse sur le début des grands chantiers du mandat qui modifieront complètement l'urbanisme de la ville pour les années à venir et qui me tiennent à cœur, à savoir les aménagements des bords de Vienne (premiers travaux Lyautey-barrage de la Manu), la Manu (skate parc) et les Cœurs de Ville (poursuite de l'OPAH, acquisition de l'ancienne école de gendarmerie)...

Sans oublier la poursuite du déploiement de la fibre optique, lancé en 2015 et qui permet à notre territoire de rester attractif pour les particuliers et les entreprises, ainsi que les nombreuses animations qui rythmeront une nouvelle fois la vie des Châtelleraudais toute l'année.

Enfin, je profite de cette tribune pour redire avec force tout l'enjeu que représente pour le devenir de Châtellerault et du Nord-Vienne le futur agrandissement de l'Agglo.

Vous le constatez, 2016 est une année dense et je suis résolument optimiste pour l'avenir de notre territoire dans les années à venir !

Jean Pierre Abelin

Maire de Châtellerault,
Président de la Communauté d'Agglomération du Pays Châtelleraudais

Bruno Beauchaud, sur le site du projet.

Zone de l'étang
Ouverture du complexe multi-activités fin mars

On peut dire que Bruno Beauchaud ne manque pas d'enthousiasme quand il parle de son projet. Après avoir vendu son entreprise florissante, installée en Deux-Sèvres, ce Châtelleraudais a racheté d'anciens bâtiments commerciaux, sur la zone de l'étang, avec l'idée d'y créer BB Bowling un complexe multi-activités, ouvert à tous.

« *Je crois vraiment à ce projet pour Châtellerault. Il va dynamiser l'entrée sud de la ville,* explique Bruno Beauchaud. *Le site de 3 500 m² est idéalement placé, très bien desservi côté transport avec un parking de 300 places. Bowling, billard, jeux d'arcade, structure pour les enfants, espace karaoké : familles, aînés, étudiants, comités d'entreprise pour organiser des challenges, tout le monde pourra y trouver son compte* ! »

A côté de cet espace, une grande salle de séminaire pourra accueillir jusqu'à 300 personnes. Idéal pour faire une réunion et se détendre dans la partie ludique. « *Une offre modulable qui s'adaptera en fonction des besoins des utilisateurs,* précise Bruno Beauchaud. *Mon objectif est vraiment de réunir les gens autour d'activités très variées.* » L'ouverture est prévue au début du printemps !

Bimensuel d'informations de la Ville de Châtellerault
Hôtel de Ville - BP 619 - 78, boulevard Blossac
86106 Châtellerault Cedex
Courriel : le-chatelleraudais@ville-chatellerault.fr

Directeur de la publication: Jean-Pierre Abelin

Réalisation: Service communication - Stéphanie Prédot, directrice

Rédacteur en chef: Charles Viansson-Ponté

Rédaction: Charles Viansson-Ponté, Patrick Sitaud, Florence Henneresse, Carole Pouvreau

Photos : Nicolas Mahu, Yann Carricaburu

Régie publicitaire: COMWEST 06 61 49 49 51

Impression : Mégatop à Naintré, certifiée IMPRIM'VERT et PEFC

Conception : Agence Chat Noir - Châtellerault

Pour être au cœur de l'actualité et être plus proches de vous, nous comptons sur vous !

N'hésitez pas à nous transmettre vos propositions d'articles, vos informations, vos idées :
par courriel :
le-chatelleraudais@ville-chatellerault.fr
par téléphone au 05 49 23 64 56
ou en remplissant le formulaire sur le site Internet de la Ville :
www.ville-chatellerault.fr

Accédez sur le site www.ville-chatellerault.fr

à l'application iPhone

à la version pdf et audio du magazine

> LES BRÈVES

ÉTAT CIVIL : LES TENDANCES DE 2015 !

En 2015, le maire et ses adjoints ont célébré 84 mariages : vive les mariés ! Et sur les 1 114 naissances enregistrées, 604 étaient des garçons (54%) contre 510 filles (46%). Un classement des prénoms les plus demandés a même pu être établi :

TOP DES PRÉNOMS

MASCULINS : 1 - Théo • 2 - Jules • 3 - Enzo • 4 - Nathan • 5 - Timéo

FÉMININS : 1 - Chloé • 2 - Emma • 3 - Camille • 4 - Léa • 5 - Rose

SÉNILLÉ SAINT-SAUVEUR : UNE AGGLO À 12 COMMUNES !

COMMUNE DE Senillé Saint-Sauveur

Depuis le 1er janvier, c'est une nouvelle année qui a commencé. Pour l'Agglo, c'est aussi une nouvelle commune : Sénillé Saint-Sauveur, fusion de Saint-Sauveur et de Sénillé. Bénéficiant ainsi de dotations plus importantes de la part de l'État, les conseillers municipaux viennent également d'élire l'ancien maire de Saint-Sauveur, Gérard Pérochon, édile de cette « commune nouvelle », et Dominique Martin, l'ancien maire de Sénillé, devenant quant à lui maire-délégué.

L'EXPO N10 JOUE LES PROLONGATIONS

La désormais célèbre exposition temporaire qui devait se terminer au 31 décembre dernier est prolongée en 2016 ! L'occasion de pouvoir encore découvrir (ou redécouvrir !) l'histoire de l'un des principaux axes routiers de France, qui a en son temps contribué au développement économique et au rayonnement de Châtellerault...

> MUSÉE AUTO MOTO VÉLO
Jusqu'au 15 octobre 2016
À partir de 5 € - 05 49 21 03 46

Quartiers du Lac et des Renardières : **une autre qualité de vie**

En décembre dernier, les services de la Ville et les associations de quartier ont organisé deux visites-découverte simultanées, dans le quartier du Lac et aux Renardières, avec les habitants (ici à proximité de la Ludothèque, rue Aliénor d'Aquitaine).

En 2015, dans le cadre de l'élaboration du contrat de ville 2015-2020, la Ville et l'Agglo ont ciblé les quartiers de Châtellerault nécessitant une intervention en matière de renouvellement urbain. En même temps que s'achève l'opération de renouvellement urbain du quartier d'Ozon, et que se poursuit l'OPAH-RU des centres anciens (Châteauneuf et centre-ville), la nouvelle politique de la Ville a défini pour les années à venir une priorité d'intervention au Lac et aux Renardières.

Pour pouvoir bénéficier d'un soutien financier, l'Agglo a ainsi soumis à l'État un projet de renouvellement urbain et de requalification de ces quartiers début 2015, qui a été retenu.

Le protocole de préfiguration de cette opération a été signé le 16 décembre dernier par la Ville, l'Agglo, l'État, les bailleurs sociaux et la Caisse des Dépôts et Consignations.

En attendant de connaître le montant définitif des différents soutiens financiers des partenaires, cette volonté politique forte d'intervenir sur ces deux quartiers se conjugue sur le terrain avec le travail des associations et l'implication des habitants, pleinement associés à l'avenir de leur quartier. Améliorer les conditions de vie des Châtelleraudais et favoriser l'attractivité du territoire, c'est aussi changer l'image du Lac et des Renardières, désenclaver ces quartiers en les connectant au reste de la ville, grâce notamment aux bords de Vienne, et donner un autre regard sur l'entrée sud de la ville.

Bon à savoir

CÔTÉ ARCHI

Les vacances de février au Théâtre Blossac

L'engouement pour le Théâtre Blossac ne se dément pas : 170 visiteurs sont venus le découvrir ou le redécouvrir pendant les vacances de Noël. Il sera à nouveau ouvert pendant les vacances de février, pour une visite-découverte, du vestibule à la cage de scène, du péristyle à la redoute, du foyer à la salle à l'italienne.

Du 16 au 27 février, du mardi au vendredi à 15h, samedi à 15h et 16h30. Réservation obligatoire à l'Office de Tourisme 05 49 21 05 47

CÔTÉ DÉVELOPPEMENT DURABLE

Cit'ergie European Energy Award®

Changements climatiques, territoires et biodiversité : impacts et adaptations

Lauréate de l'appel à projets national Territoires à énergie positive pour la croissance verte, l'Agglo a lancé, dans le cadre d'une convention avec le Ministère de l'Écologie et en partenariat avec la Réserve naturelle du Pinail, un programme de recherches scientifiques sur l'adaptation au changement climatique. Les laboratoires de l'Université de Poitiers - Ruralités (géographie) et Écologie, Évolution, Symbiose (biologie) - sont engagés dans ces recherches qui déploieront une approche transversale du territoire, de la biodiversité locale jusqu'aux politiques d'adaptation.

Les « 3 pigeons », un quartier à (re)découvrir !

Certaines rues ou quartiers de Châtellerault semblent parfois présenter un caractère particulier… Une atmosphère particulière se dégage, dans laquelle commerçants et habitants des alentours tissent un lien particulier, conférant à ces lieux une identité parfois forte, marquant cette partie de la ville d'une empreinte unique. Il en est ainsi des « 3 pigeons », bout de vie qui se déroule le long de la rue éponyme, et autour de ses carrefours avec la rue Jeanne d'Arc et le boulevard Aristide Briand. Un quartier unique, avec ses drames – fermeture de l'école de gendarmerie en 2009, décès de Patrick Furgé cette année, le « Titi » du P'tit Gorgeon – et ses joies… Une grande brocante annuelle et célèbre, des commerçants impliqués et dévoués à leurs clients : un art de vivre à partager !

L'âme du **P'tit Gorgeon** reste intacte

Olivier Victor a su préserver la convivialité des lieux.

Repris depuis le 1er décembre par Olivier Victor, entouré de Joséphine Mounios en cuisine et de Laurent et Angélique en salle, le bar-brasserie Le p'tit Gorgeon a retrouvé son âme. Olivier Victor, cuisinier de profession, a le désir de retrouver cette ambiance conviviale si particulière des lieux. Ainsi, malgré une rénovation totale des cuisines, de la salle de restauration (50 places), il a conservé dans le bar, la tapisserie créée par l'emblématique ancien propriétaire.

« Le p'tit Gorgeon est une sorte de bouchon lyonnais, unique dans notre région. Je ne voulais pas qu'il disparaisse ; j'ai voulu le « sauver » et continuer, dans le même esprit, à proposer cette cuisine mijotée, traditionnelle et familiale, confectionnée maison avec des produits frais, comme les cassoulet, tête de veau, lumas à la nantaise et autre bœuf mode… »

CONTACT : LE P'TIT GORGEON
37-39 rue des 3 pigeons
Tél. 05 49 23 41 39
Ouvert du lundi au samedi de 8h à 20h ;
brasserie ouverte de 12h à 15h

Nectarine retrouve l'esprit d'antan

Il y a ceux, comme le Schpountz, qui rêvent de « monter à la capitale » pour y chercher la gloire ou faire carrière. Et d'autres, aventuriers, pourtant bien établis vont quand même quitter Paris pour autre chose ! Comme M. Bouhanik, qui n'avait jamais encore mis les pieds à Châtellerault : *« Je voulais recréer ailleurs, à mon compte cette fois, l'esprit de la grande épicerie où je travaillais avec mon cousin, rue des trois frères, rendue célèbre par le film Amélie Poulain »*. Établi depuis le mois d'octobre, il a redonné aux lieux ses charmes d'autrefois : *« l'ancienne propriétaire, Nathalie, a fait un travail d'épicerie formidable pendant 17 ans. Un repreneur a ensuite voulu ne vendre que des fruits et légumes ; ça n'a pas marché… »*. Alors à nouveau aujourd'hui, aux côtés des produits de saison, on retrouve les épices rares, conserves et terrines de qualité, huile de Grèce ou de truffe, pâtes italiennes, et autres confits de fleurs, etc. Et très bientôt, au rayon frais, une sélection à venir de fromages à la découpe. Tout pour sublimer votre cuisine du quotidien… comme celle des grandes occasions !

CONTACT : NECTARINE
51, rue des 3 Pigeons - 09 86 19 60 20
Du mardi au samedi : 8h00 – 13h00 / 15h00 – 19h30
Dimanche : 9h00 – 13h00 - Fermé le lundi

M. Bouhanik sélectionne les meilleurs produits pour ses clients.

Photovoltaïque
Deux centrales pour le Châtelleraudais

L'accord a dernièrement été donné pour la construction de deux centrales photovoltaïques, à la Massonne et à Saint-Sauveur. L'entreprise VMH, hébergée dans les locaux rénovés de l'ancien site de New Fabris, est impliquée dans les deux opérations.

La capacité de production de la future centrale de la Massonne devrait atteindre les 2,7 Mégawatts.

A la Massonne, l'entreprise VMH porte le projet dans son intégralité, dans le cadre de l'appel d'offres de la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE). Le terrain de la future centrale a été mis à disposition par la Ville, pour une durée de 30 ans. Des études de sous-sols sont actuellement en cours et visent à évaluer le niveau de pollution du site avant d'y installer les panneaux. Au vu des résultats, VMH complétera son étude d'impact afin que le permis de construire puisse être octroyé fin 2016 après enquête publique.

Développer la production d'électricité renouvelable

Le terrain, d'un peu plus de 43 000 m², accueillera 20 000 m² de panneaux photovoltaïques. Ils seront posés sur des traqueurs, pour suivre le déplacement du soleil et optimiser la production d'électricité. Au total, la capacité de production du site est estimée à 2,7 Mégawatts, pour un investissement d'un peu plus de trois millions d'euros. La construction de la centrale devrait débuter au premier semestre 2017.
A Saint-Sauveur, le chantier sera mené et porté par Sergies, une société d'économie mixte dont le but est de développer la production d'électricité renouvelable.

Dans le cadre de cette opération, VMH fournira les panneaux de cette centrale au sol sur 90 000 m². L'ensemble des projets retenus au dernier appel d'offres de la CRE assurent deux ans de production à VMH. Une éclaircie appréciée, après une période d'incertitude, pour l'entreprise Châtelleraudaise du panneau photovoltaïque.

Les micro-stations d'épuration Tricel permettent un assainissement non collectif individuel.

Tricel Une entreprise en pleine croissance

Leader français sur le marché de la micro-station d'épuration, l'entreprise naintréenne Tricel affiche une très bonne santé.

« *Les filières agréées ont conquis 30 % de parts de marché en France en 5 ans et Tricel a su bénéficier de cette opportunité* », souligne François Le Lan, directeur de Tricel. Implantée en 2011 sur la zone de la Naurais-Bachaud, à Naintré, l'entreprise, filiale d'un groupe irlandais, tire plutôt bien son épingle du jeu. « *Le marché global de l'assainissement individuel est en stagnation voire en léger déclin. Malgré cette conjoncture peu favorable et un secteur très concurrentiel, nous affichons une croissance confortable, avec des embauches à la clé.* » Qualité du produit et stratégie de commercialisation ont fait le succès de la marque en France.

Pour distribuer ses produits, Tricel peut en effet compter sur un réseau de partenaires exclusifs, en proximité immédiate avec les utilisateurs. « *2016 marque un nouveau défi,* s'enthousiasme François Le Lan. *Nous allons lancer une gamme de filtres compacts, adaptés aux exigences des résidences secondaires (voir encadré). Nous avons racheté un bâtiment à la Ville de Naintré pour y installer cette nouvelle activité.* » La production débutera en milieu d'année. À terme, ces filtres compacts pourraient représenter un quart des ventes de Tricel.

CONTACT : www.tricel.fr

Un système performant pour les résidences secondaires

Ces dispositifs sont particulièrement adaptés aux résidences secondaires. La flore biologique présente dans ce système fonctionne avec l'air ambiant. Il ne nécessite que peu de surveillance et de maintenance. D'autre part, il prend bien moins de place qu'une fosse septique et son épandage (15 m² contre 100 à 150 m²). Pour la partie filtration, Tricel a opté pour la fibre de coco, produit naturel et durable.

DOSSIER

CHÂTELLERAULT
SUR LA PISTE DES ÉCONOMIES

Les élus de la Ville ont répondu à l'appel de l'Association des Maires de France (AMF) le 19 septembre dernier et se sont mobilisés contre la baisse des dotations. Ci-dessus, le maire et son adjointe au cadre de vie, Laurence Rabussier, à la rencontre de la population sur le marché des Halles.

La baisse des dotations aux communes annoncées par l'État porte sur 11 milliards d'euros pour la France entière. À l'échelle de Châtellerault, c'est une baisse cumulée sur 4 ans de plus de 6 millions d'euros jusqu'en 2017… Un manque à gagner, dans une période déjà difficile, qui pèse très lourdement sur les budgets de la Ville et de l'Agglo et qui fait l'objet d'une sérieuse réflexion concernant les orientations à venir : l'heure est aux économies.

> 3 QUESTIONS À : JEAN-PIERRE ABELIN, MAIRE DE CHÂTELLERAULT ET PRÉSIDENT DE L'AGGLO

Dans quel contexte s'inscrivent les économies à venir ?

« Faute de croissance, et pour réduire les déficits publics, l'État a décidé une baisse extrêmement brutale et jamais vue de ses dotations aux communes et communautés de communes : au total une baisse cumulée de recettes de 6 millions d'euros pour la Ville, à comparer aux 190 000 euros que rapporte une augmentation de 1% des impôts locaux. Si nous voulons ne pas augmenter massivement les impôts qui n'ont pas augmenté depuis 8 ans, nous devons faire 500 000 euros d'économies par an. C'est énorme, compte tenu des économies déjà réalisées pour maintenir les taux ».

Comment équilibrer les comptes ?

« Avec les élus et les services, nous avons passé au crible toutes nos dépenses et nos sources de recettes ; pour éviter de faire porter l'effort que sur un seul secteur, et pour garder intactes nos capacités d'investissements : politique de cessions des biens qui ne sont pas utiles, taxe possible en 2017 sur les commerces vacants, négociation avec le Département pour baisser notre contribution au service incendie, facture d'énergie, non remplacement systématique des départs en retraite et réorganisation des services, optimisation des aides aux associations, baisse du poste des indemnités aux élus… ».

Cette mobilisation pour faire des économies est-elle impactée par les nouveaux découpages territoriaux, comme la grande région depuis le 1er janvier, ou la « grande Agglo » à venir ?

« C'est encore difficile à dire. Cependant, nous connaissons avec la grande région un vrai changement d'échelle, et je pense que le projet actuel de la future grande Agglo est justement une chance pour exister avec plus de force et se faire entendre jusqu'à Bordeaux. Par ailleurs, l'Agglo actuelle subit également de plein fouet la baisse des dotations : les 2,4 millions qu'elle reçoit aujourd'hui auront disparu d'ici 2017 ! Si la nouvelle grande Agglo prend forme comme prévu, nous bénéficierons d'une péréquation (répartition des richesses, en quelque sorte, NDLR) *locale au lieu de nationale, ce qui devrait rapporter près de 2 millions d'euros et alors compenser le désengagement de l'État ».*

> RATIONNALISER LES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

À Châtellerault, il y a plus de 450 associations. Près de 180 de ces structures bénéficient d'une subvention de la part de la Ville et une trentaine par l'Agglo. **Des aides qui représentent près de 7 millions d'euros :**

- subventions Ville : 1,9 million d'euros d'aides directes et 1,8 million d'aides indirectes.
- subventions Agglo : 1,6 million d'euros d'aides directes et 1,6 million d'aides indirectes.

Dès 2016, le budget global des subventions accordées connaîtra une baisse de 5%, une diminution qui ne sera pas forcément que pécuniaire puisque prenant en compte l'ensemble des aides indirectes (mise à disposition de locaux, matériel, personnel, etc.). Et les demandes seront conditionnées à des critères simples et objectifs :

- prise en compte du besoin réel de financement par l'examen minutieux de la trésorerie et des réserves financières de l'association.
- priorisation des projets qui contribuent aux deux grandes priorités de la collectivité, à savoir l'attractivité du territoire et l'emploi.
- priorité également aux initiatives en faveur de l'accessibilité (personnes à mobilité réduite) ou de la qualification des équipes associatives dirigeantes (formation des bénévoles), et prenant en considération l'environnement.

Thomas Baudin conseiller municipal délégué aux équipements de proximité

> UNE ÉCONOMIE CUMULÉE DE 1,3 MILLION D'EUROS EN 5 ANS

Dans chaque département, les sapeurs-pompiers dépendent d'un établissement public : le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS). Doté d'une personnalité juridique et d'une autonomie financière, il est chargé de la prévention, de la protection et de la lutte contre les incendies.

Les futurs travaux prévoient un aménagement de la cellule VSAV (Véhicules de Secours et d'Assistance aux Victimes).

Le budget du SDIS est essentiellement financé par les communes et le Département. Mais depuis plusieurs années, une anomalie relevée par la Chambre Régionale des Comptes dès 2011 pénalisait largement la Ville de Châtellerault, qui à titre d'exemple supportait une cotisation supérieure de 75% à celle de la communauté d'agglomération de Grand Poitiers[2].

Cette différence de coût, illogique, engendrait une rupture d'égalité devant les charges publiques pour la commune de Châtellerault. Sous l'impulsion de la Ville, des discussions engagées avec le Département ont permis d'obtenir un lissage sur 10 ans. Avec une baisse de 85 000 € par an, l'économie cumulée sur 5 ans avoisine les 1,3 million d'euros.

(2) En clair, le Châtelleraudais paye chaque année 67€ contre 38€ pour le Poitevin.

> LE SDIS INVESTIT 824 000 €

Construit en 1972, le Centre de Secours Principal (CSP) doit s'adapter aux besoins actuels. Le SDIS va donc être maître d'ouvrage pour l'aménagement intérieur et la réhabilitation du CSP : réfection de l'ensemble des façades, réaménagement du réfectoire, aménagement de nouveaux vestiaires et sanitaires... Mais aussi création d'une aire de lavage et de désincarcération, réfection de la téléphonie et des réseaux fluides. Le tout pour une livraison prévue d'ici février 2017.

> ADAPTER LA DISTRIBUTION DES SACS-POUBELLE...

Comme annoncé dans les précédents numéros, si des sacs-poubelle jaunes et noirs sont toujours distribués gratuitement aux habitants (lire page 13), les modalités de distribution, par contre, évoluent dès ce mois-ci : **à raison d'une fois par an et par foyer, les Châtelleraudais sont invités à venir retirer leurs sacs uniquement le 1er mercredi du mois (au lieu de tous les jours auparavant), à la salle Clemenceau, de 9h à 17h30 (consulter les mairies annexes pour connaître leur jour de distribution).**

Cette évolution qui bouscule un peu les habitudes a permis de ne pas remplacer le départ en retraite d'un agent de la mairie, et donc de contribuer aux économies de fonctionnement de la Ville. Une économie budgétaire que la Ville entend poursuivre en 2016 : sur les 11 prochains départs en retraite prévus, 5 ne seront pas remplacés. Par ailleurs, certains événements annuels seront désormais organisés en biennales, les indemnités des élus vont être révisées à la baisse… Une véritable « chasse » aux économies qui devra se poursuivre en 2017 !

> DES ÉCONOMIES... LUMINEUSES !

La Ville va poursuivre en 2016 son ambitieux programme de changement d'ampoules et des luminaires et d'extinctions nocturnes afin d'allier efficacité énergétique et réduction des coûts.

Dès ce mois-ci, les luminaires du bd Blossac verront leurs lampes remplacées par des LED, avec une économie annuelle de 16 800 euros. Et le programme d'investissement décidé pour 2016 (remplacement des lampes à mercure, régulation de puissance, etc.) permettra une économie supplémentaire de 3 900 euros annuels.

DE NOUVELLES COUPURES NOCTURNES

Suite à des études menées au préalable, les coupures nocturnes qui interviennent aujourd'hui sur certains quartiers entre 1h et 6h du matin vont être étendues à de nouvelles zones. Le gain actuel estimé à 65 000 euros par an va presque être doublé et atteindre 123 000 euros par an.

En 2016, les luminaires du bd Blossac équipés de LED généreront une économie annuelle de 16 800 euros.

ET AU CENTRE AQUATIQUE...

Baignade nocturne au centre aquatique !

Un investissement de 200 000 euros pris en charge à 80% par l'État (projet retenu dans le cadre des « Territoires à énergie positive et croissance verte ») va permettre là encore de réaliser une économie de 40 000 euros par an : réduction de la puissance des luminaires, équipement en lampes LED, et gestion centralisée et automatisée de l'ensemble de l'éclairage du centre aquatique.

> GRÂCE AU NUMÉRIQUE, LES ÉCONOMIES NE SONT PAS VIRTUELLES !

Hubert Preher, conseiller municipal en charge du numérique et vice-président de l'Agglo

Le déploiement du Très Haut Débit (THD) à Châtellerault et dans l'Agglo représente un bond en avant technologique par rapport à l'ADSL et permet un réel confort d'utilisation pour les particuliers qui sont déjà éligibles.

Pour réaliser des économies de fonctionnement, la Ville et l'Agglo ont eu l'idée de profiter des infrastructures de fibre optique pour mutualiser toutes les lignes installées sur différents sites : en clair, là où il fallait auparavant entre plusieurs sites plusieurs abonnements téléphoniques, plus internet, le THD permet de supprimer les abonnements via une mise en réseau, centralisé et relié à une même armoire de connexion. Concrètement, l'économie réalisée grâce au développement du THD représente 25 000 euros par an, rien qu'en abonnements et communications téléphoniques sur les premiers sites reliés en 2015. Et au global (téléphone, internet, informatique, alarmes reliées, etc.), ces mutualisations permettent une économie de 61 180 euros par an pour la Ville, 16 550 euros pour le CCAS et de 79 200 euros pour l'Agglo, soit 156 930 euros par an sur l'ensemble du territoire !

> OPTIMISER LE PATRIMOINE

À l'instar de nombreuses autres villes touchées par les baisses de dotations de l'État, Châtellerault s'est engagée dans une politique active de cession de biens. Outre les sommes dégagées par le prix de la vente, chaque cession permet en outre une économie sur les dépenses de fonctionnement de la Ville, qui a l'obligation d'entretenir ses bâtiments.

Par ailleurs, c'est aussi l'occasion d'une révision profonde de ce patrimoine, 80 ans de réserves foncières, en se séparant notamment de biens qui avaient été achetés à une époque dans des perspectives particulières qui de fait vont de toute façon être remises en cause…

Une rubrique a ainsi été mise en place sur le site internet de la Ville (www.ville-chatellerault.fr, rubrique « vie municipale », puis « ventes immobilières ») : les visiteurs peuvent déjà y découvrir un vaste terrain rue Louis Braille, sur une surface de plus de 10 000 m², ou les bâtiments de l'ancienne école Paul Bert, rue Rasseteau, un ensemble de la fin du XIXe siècle évalué par France Domaine à 500 000 euros.

Maryse Lavrard, première adjointe au maire en charge de l'urbanisme, devant l'ancienne école Paul Bert actuellement en vente.

> CSADC JUDO

Une discipline martiale bien sur ses tatamis

La section judo du CSADC tient la forme. Organisation d'une compétition nationale et nouvelle activité font l'actualité du club.

Le judo se porte bien à Châtellerault. Ce ne sont pas les membres du CSADC qui vous diront le contraire. En effet, comme tous les ans, les judokas châtelleraudais accueilleront une des demi-finales qualificatives du championnat de France cadets/cadettes. « *Le samedi 20 février, quelque 400 jeunes judokas, nés entre 1999 et 2001, viendront de toute la France* », indique Christine Allée, présidente de la section. De 9 h à 18h, ils s'affronteront sur les tatamis du complexe omnisports de Nonnes et dans le dojo[1]. Quelques cadets devraient défendre les couleurs du club à cette occasion. Tous les espoirs sont permis pour quelques places sur le podium. Les jeunes qui se qualifieraient auraient ainsi la chance d'aller au Championnat de France, à Ceyrat en avril. « *Côté activité, nous avons ouvert une nouvelle section à la rentrée dernière. Une dizaine de pratiquants s'adonnent ainsi à la luta livre grappling.* »

Encadrés par Damien Charles Aristide, ils s'entraînent à cette lutte d'origine brésilienne, le mercredi à 20h30, au dojo de Nonnes. Basée sur des clés et des immobilisations, cette discipline peut se pratiquer à partir de 18 ans. « *Les effectifs du club sont à la hausse et les cours des babys ont dû être placés au dojo du Verger, faute de créneaux suffisants à celui de la route de Nonnes. Nous espérons l'année prochaine pouvoir remodeler nos horaires et permettre à nos jeunes judokas en herbe d'intégrer eux aussi, le dojo principal* » commente la responsable de la section.

(1) Le lendemain, le championnat régional de Jujitsu sera également organisé au complexe sportif. Entrée gratuite et ouverte à tous sur les deux jours.

CONTACT : CSADC
Tél. 06 89 94 97 23

> LE FEU AU LAC

La grenouille dans les starting-blocks

Elle frémit dans son bocal depuis l'an dernier ! La mascotte du Feu au Lac est impatiente de s'afficher à nouveau à l'occasion de la course nature phare du Châtelleraudais, et au-delà !

La fameuse grenouille va une nouvelle fois faire parler d'elle le 21 février. L'équipe de Courir dans Châtellerault a concocté pour l'occasion un nouveau maillot collector. Il sera remis à chaque participant(e) des trois courses [1] avec une coupe spéciale femme pour vous mesdames. Inscription, en ligne sur www.le-feu-au-lac.fr ou à l'adresse du club. Tarif unique : 8 € + 1€ le matin de la course.

(1) 8 km Découverte. 16 km Grenouille. 24 km Feu au lac.

INSCRIPTIONS : Sophie Jean
3, rue des Mésanges 86100 Châtellerault
Tél : 06 23 69 20 54
CONTACT : Daniel Pineau - Tél : 06 64 94 34 26

Châtellerault se ligue **contre le cancer**

Parmi les quelque 727 000 adhérents et 12 850 bénévoles réguliers de la Ligue Contre le Cancer, les membres de l'antenne de Châtellerault se mobilisent toute l'année pour faire appel à la générosité du public, mais aussi pour animer des ateliers avec les malades et leurs proches, autour de la convivialité et du bien-être.

La Ligue nationale Contre le Cancer est une association créée en 1918 et est aujourd'hui le premier financeur privé et indépendant de la recherche contre le cancer. Et pour pouvoir mener des actions nationales d'envergure, la Ligue s'appuie quotidiennement sur les comités départementaux et les antennes qui, à l'échelle locale, peuvent ainsi apporter informations et soutien à tous ceux qui à proximité luttent contre le cancer, ou qui le vivent au quotidien à travers leurs proches.

La maladie isole, la parole rassemble

Les bénévoles de l'antenne de Châtellerault se réunissent tous les 2e lundi de chaque mois, pour organiser collectes et ateliers gratuits. Deux vendredis par mois, les ateliers de sophrologie pour les personnes en cours de traitement ou post-traitement offrent l'occasion d'apprendre à gérer le stress et les émotions, à retrouver confiance en soi. Il y a aussi chaque semaine ces moments de convivialité, à la Vie Associative (rue Arsène et Jean Lambert), de rencontre et d'échange, propices à la parole…

Danielle Deverts, déléguée cantonale, encourage ces moments : « *Avec le cancer, on a vu des familles éclater ; la maladie peut créer de la solitude, contre laquelle ces rendez-vous peuvent aider à lutter* ».

Les bénévoles de Châtellerault organisent également 3 à 4 collectes par an, s'associent à l'opération « octobre rose » contre le cancer du sein, participent tous les ans à « C'est ma Santé ! » avec la Ville… Prochains rendez-vous : un spectacle pour réunir des fonds le 5 mars prochain à Dangé-Saint-Romain, une grande randonnée de printemps, avec les bénévoles des 5 antennes de la Vienne…

En vente actuellement au prix de 5 euros, le calendrier 2016 de la Ligue associe de grands chefs cuisiniers à la recherche contre le cancer.

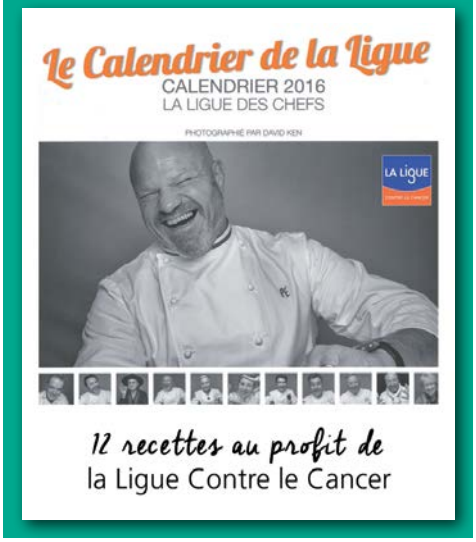

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :
Danielle Deverts au 05 49 21 02 35

Grand angle sur le Caméra Club !

Le Caméra Club Châtelleraudais (CCC) dont les membres s'investissent depuis plus de 60 ans dans des projets cinématographiques amateurs, est toujours aussi actif en 2016 et vous propose déjà plusieurs rendez-vous…

Créé en 1954, le Caméra Club Châtelleraudais (CCC) est avant tout un lieu de convivialité : chaque membre bénéficie des conseils avisés et de l'expérience des autres membres, tous amateurs, déjà habitués à utiliser des logiciels de montage connus. Grâce à la mise en commun des savoir-faire de tous, le CCC permet donc de réaliser collectivement des courts-métrages de fiction, de documentaires, de reportages, en vidéo numérique et en haute définition.

Le samedi 13 février prochain, à la salle du Nouveau Théâtre, les vidéastes se mêleront d'une certaine façon à la troupe d'acteurs de Colombiers « La Ribambelle », lors d'une pièce à laquelle se mêlera le 7e Art : « Qui m'aime me suive », de Bruno Druart.

Et le 1er avril, ce n'est pas une blague, toute l'association vous donne rendez-vous à la salle de la Gornière pour sa grande soirée annuelle. Une occasion renouvelée de découvrir l'univers du cinéma amateur, lors de la projection d'un film argentique et de courts-métrages de l'année. Traditionnellement, cette soirée se terminera par un temps d'échange entre le public et les membres du CCC, autour de gâteaux et boissons.

© Caméra Club Châtelleraudais

Tournage en septembre dernier du court-métrage « Que ma joie demeure »

Samedi 13 février, « Qui m'aime me suive ». Séances à 15h et 20h30, Nouveau Théâtre, 10 €. Vendredi 1er avril, salle de la Gornière, 20h30. Entrée libre.

CONTACT : CAMÉRA CLUB CHÂTELLERAUDAIS
8 rue de la Taupanne
05 49 85 13 48
3ccc.asso-web.com - 3ccc@laposte.net

> HYGIÈNE PUBLIQUE

Les pigeons dans le collimateur

La prolifération des pigeons en centre-ville, et à Châteauneuf, pose de sérieux problèmes d'hygiène. Une campagne de piégeage et d'information tente d'y remédier.

Qui pourrait croire que ces dociles volatiles sont à l'origine de tant de tracas. Et pourtant ! Véritable fléau pour les riverains, les déjections des pigeons souillent quotidiennement les devantures des magasins, les façades et autres pas de portes. Afin de lutter contre cette invasion, une campagne de capture a été menée de mi-septembre à fin décembre derniers. Une opération gérée par une société privée et supervisée par le service communal d'hygiène et de santé de la Ville. Deux cages ont ainsi été installées : une sur le toit du groupe scolaire Claudie Haigneré, l'autre au presbytère Saint-Jean Baptiste. Au total, plus de 200 pigeons ont ainsi été piégés. Devant ce succès, d'autres cages pourraient également être installées ailleurs en ville, dès cette année.

Des mesures simples et efficaces

Afin de lutter contre ces nuisances, les agents du service d'hygiène et de santé interviennent également auprès des propriétaires pour leur donner des conseils. La pose de filets ou de bandes anti-pigeons, sur le rebord des fenêtres, est ainsi suggérée. Un contrôle régulier des habitations, pour éviter l'installation des volatiles, est également préconisé. Les bâtiments communaux font également l'objet des mêmes attentions. D'autre part, il est à noter que le règlement sanitaire départemental interdit formellement de nourrir les pigeons. Une mesure de bon sens car en rétablissant simplement un équilibre naturel, les volatiles cherchant leur nourriture au lieu de la trouver à disposition, la surpopulation est ainsi limitée. L'infraction au règlement est passible d'une amende de 450€ maximum.

CONTACT : SERVICE COMMUNAL D'HYGIÈNE ET DE SANTÉ
9 rue du Souci. 05 49 20 21 50.
service.hygiene@ville-chatellerault.fr

> GASPILLAGE ALIMENTAIRE

L'Unité de Production Culinaire en fer de lance

Le gaspillage alimentaire fait l'objet de toutes les attentions de l'équipe de l'Unité de Production Culinaire de la commune. À la clé, des actions concrètes et la conception d'un nouveau projet éducatif et alimentaire en direction des enfants et des parents.

À Châtellerault, l'Unité de Production Culinaire (UPC) concocte le déjeuner des scolaires châtelleraudais. Des repas où le gaspillage a encore trop souvent sa place. « *Afin de mieux cerner nos pertes, nous avons réalisé des pesées pendant 1 mois et demi, sur la majeure partie des cantines,* commente Frédéric Brothier, responsable de l'UPC. *Le résultat a donné un poids moyen de 110 g par élève, à Châtellerault. Cette nourriture gâchée a un coût économique et environnemental important. Mais surtout elle révolte quand on sait que certaines personnes ne mangent pas à leur faim.* ».

Des actions concrètes

A la suite de cette étude, une série d'actions concrètes a été instaurée dans les cantines châtelleraudaises. « *Il s'agit notamment de servir ou apprendre l'enfant à se servir selon ses besoins. Concrètement nous avons mis en place, lorsque cela est possible, des Salad'bar pour les entrées et les desserts. Le plat chaud est servi façon self et non plus avec une barquette sur chaque table. Le pain est donné une fois l'entrée servie.* » Les achats de produits locaux sont également privilégiés.

Pour « bien manger » à la cantine

« *On sait que le gaspillage n'est globalement pas dû à un défaut de qualité gustative des aliments. La plupart des recettes ont en effet été testées en amont. Le phénomène est plutôt lié à un problème d'éducation des enfants et au fait que les habitudes alimentaires ont évolué.* » En partenariat avec l'équipe du périscolaire, l'UPC et le service communication, des supports de communication, des outils pédagogiques, des formations seront mis en place. Autant d'actions pour faire la promotion du « bien manger » à la cantine.

RECENSEMENT

Huit agents recenseurs ont été recrutés pour effectuer un recensement partiel de la population de Châtellerault. Jusqu'au 27 février, ils pourront se présenter à votre domicile, munis d'une carte de fonction avec photographie, pour vous remettre un imprimé à remplir, ou des identifiants et mots de passe pour répondre sur internet.

Plus de renseignements au 05 49 20 20 69.

POMPIERS

FORMATION GRATUITE AUX PREMIERS SECOURS

Chaque samedi du mois de février, les centres de secours proposent un peu partout en France, dont Châtellerault, des sessions d'initiation aux gestes qui sauvent : pendant 2 heures, découvrez l'alerte des secours, les gestes de secours lors d'une hémorragie, la réanimation cardiaque et l'utilisation d'un défibrillateur, etc.

Inscription gratuite aux ateliers du matin ou de l'après-midi sur jesauve.sdis86.net
Samedis 6 et 20 février, de 14h à 16h, ou samedis 13 et 27 février, de 10h à 12h.

SACS-POUBELLE

Les sacs-poubelle jaunes et noirs restent gratuits, et sont toujours remis aux habitants de Châtellerault sur présentation d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité (une fois par an et par foyer).

Mais la distribution a désormais uniquement lieu le 1er mercredi de chaque mois, salle Clemenceau, de 9h à 17h30.

Les Châtelleraudais qui auront « raté » la distribution du mercredi 3 février pourront donc se présenter lors de **la prochaine distribution qui aura lieu le mercredi 2 mars prochain !**

DÉCHÈTERIE

ACCÈS EN DÉCHÈTERIE : BADGE OBLIGATOIRE !

Ce mois-ci, dès le 15 février, remplissez vite votre formulaire (distribution prochaine dans toutes les boîtes aux lettres) ou faites votre demande sur **www.agglo-chatellerault.fr** : l'Agglo améliore son système d'accès en déchèterie et à partir du 2 mai, l'accès sera obligatoirement soumis à la présentation d'un badge magnétique.

Tous les habitants de l'Agglo sont concernés par ce dispositif et seuls les usagers qui habitent sur le territoire pourront y accéder.

CADRE DE VIE

À l'occasion de la « Semaine de la plantation de la haie », une vingtaine d'enfants du Centre social des Minimes ont participé le mois dernier aux côtés des agents de la Ville à la plantation de quelque 430 végétaux, au stade des Gâts.

La veille, avec le soutien de la Région à cette opération, des élèves de l'école Jacques Prévert avaient participé à la replantation de 1 600 plants au lac de la forêt !

SANTÉ PUBLIQUE

COLLECTE DE SANG

EFS
Donnez, Redonnez
ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG

Même jour, même heure, même lieu : **le dernier jeudi de chaque mois, salle Camille Pagé, de 15h à 19h !**

La prochaine collecte aura donc bien lieu **jeudi 25 février, 12 avenue Camille Pagé.**

EXPRESSIONS

A DÉFAUT DE PÉTROLE, DES IDÉES !

Le déficit public de la France ne peut pas durer, personne ne le conteste. Le Gouvernement a prévu un plan d'économies de 50 milliards d'euros sur 3 ans, mais rejeter en grande partie l'effort national sur les collectivités territoriales n'est pas acceptable, car la peine est double :

1. Baisse des dotations = chute des investissements des collectivités (les collectivités territoriales représentant près de 70% de l'investissement public !), baisse des services à la population, baisse des aides sociales (plusieurs départements se retrouvent dans l'incapacité de verser le RSA !).

2. Transfert de compétences = ce que l'État ne peut plus payer, il oblige les collectivités à le prendre en charge à sa place.

La Ville de Châtellerault perd 6 millions d'euros et la CAPC 2,4 million en 3 ans.
Pour réaliser 500 000 euros d'économies par an, nous avons demandé à tous les services, tous nos partenaires de se retrousser les manches (politique de cessions des biens inutiles, réorganisation des services, optimisation des factures d'énergie et des subventions aux associations, etc.). Nous avons également réussi l'exploit de ne pas augmenter les impôts locaux depuis 8 ans !

Soucieux de ne pas impacter ces pertes financières sur les plus démunis avec une hausse massive des impôts, il est urgent que le Gouvernement réfléchisse à la brutalité des efforts demandés pour les collectivités et revoie sa copie au moins pour 2017.

Le groupe de la Majorité municipale
lequipeabelin@gmail.com

BIEN VIEILLIR EN INSTITUTION

En 2015 les résidents de la Maison médicale des Gâts, obsolète, et ceux de la « Musardine », en centre-ville, ont été regroupés dans ce qui est appelé le village gériatrique jouxtant l'Hôpital Camille Guérin.
Contre toutes les recommandations éthiques en faveur de la prise en charge des personnes âgées et contre notre avis, la fermeture de la « Musardine », vouée à la vente, a privé ses habitués des bénéfices d'un parc agréable et de la possibilité de fréquenter librement magasins et marchés si proches. Ce fut pour beaucoup un déchirement que de s'exiler loin du centre de la ville.
On avançait en faveur du village gériatrique la fonctionnalité, la modernité et la proximité opérationnelle du plateau technique hospitalier. Cela est vrai mais n'est pas suffisant pour la qualité de la vie quotidienne des usagers.
En effet on constate que les conditions de travail du personnel n'ont pas été complètement anticipées. L'architecture est tentaculaire, les couloirs sont interminables et de fait certains résidents ne sont pas servis avant 13 h 30 pour le déjeuner, ce qui est perturbant.
On mesure donc ainsi toute la difficulté de la maîtrise des conditions du vieillissement collectif en institution... et celle de savoir faire les bons choix.

Le groupe de la Gauche : M. Guérin, F. Méry, P. Baraudon, M. Metais, Y. Ganivelle, K. Weinland, G. Michaud, D. Pesnot-Pin

BAISSE DE LA POPULATION

La population châtelleraudaise décroît inexorablement depuis des années sans que ce sujet ne soit réellement abordé au conseil municipal.
C'est un signe avant-coureur d'une agglomération en état léthargique. Le manque d'attractivité de notre ville est notoire. Il est donc urgent de prendre conscience du problème, pour que toutes les mesures tendent à inverser la tendance.

Le Groupe du « Rassemblement Bleu Marine »
É. Audebert, L. Brard

Conformément au règlement adopté en conseil municipal, l'expression est limitée à parts égales à 1 500 signes pour la majorité et à 1 500 signes pour l'opposition. Les 1 500 signes de l'opposition sont répartis entre chaque groupe représenté au conseil municipal, au prorata du nombre de sièges détenu, soit 1 200 signes pour le groupe de la Gauche (8 conseillers), et 300 signes pour le groupe du « Rassemblement Bleu Marine » (2 conseillers).

Ba Buttazzoni & associés
104, Bd Blossac - Châtellerault
www.agenceba.com
Tél. : 05.49.85.26.56
chatellerault@agenceba.com

QUARTIER DES MINIMES

Maison de ville, de 77 m² comprenant au rez-de-chaussée, une entrée, un séjour, une cuisine séparée, un W.C. séparé, à l'étage : 3 chambres, une salle de bains. Un jardin clos. DPE : E

Loyer : 630 € charges comprises
Honoraires visite, dossier, bail : 530 €
état des lieux : 100 €

PROCHE CENTRE

Dans résidence sécurisée de standing, un très bel appartement de 55 m² comprenant un séjour, une cuisine, une chambre, une salle d'eau, W.C séparé, une terrasse. Un garage. DPE : D

Loyer : 472 € charges comprises
Honoraires visite, dossier, bail : 372 €
état des lieux : 100 €

ANTOIGNE

Un pavillon récent de plain pied de 96 m² comprenant : un séjour, une cuisine équipée, 3 chambres, une salle de bains, un W.C. séparé, un cellier. Jardin clos. DPE : D

Loyer : 700 € charges comprises
Honoraires visite, dossier, bail : 600 €
état des lieux : 100 €

PROCHE CENTRE

Appartement de 86 m² situé dans une résidence comprenant un séjour, une cuisine séparée, 2 chambres, une salle de bains, W.C. séparé. Balcon. DPE : C

Loyer : 500 € charges comprises
Honoraires visite, dossier, bail : 400 €
état des lieux : 100 €

Réalisation : APPCH - RCS Poitiers 503 430 118 - Tél. : 05 49 88 03 31

Location Vente Gestion Syndic

Qui vous a loué ce beau T4 pour moins de 380 €* à Châtellerault ?

Le logement aidé de qualité
du Pays Châtelleraudais

SEM Habitat
PAYS CHÂTELLERAUDAIS

05 49 85 94 94
www.semhpc.fr

* Données non contractuelles : exemple pour un appartement situé au 4e étage sans ascenseur

Pour faire mes achats au centre ville

J'utilise les TAC !

05 49 21 15 15
www.bustac.com
@bus_tac

tac
groupe Keolis

EXPOSITION AU MUSÉE
PROLONGÉE JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE 2016

Nationale 10

À CHÂTELLERAULT

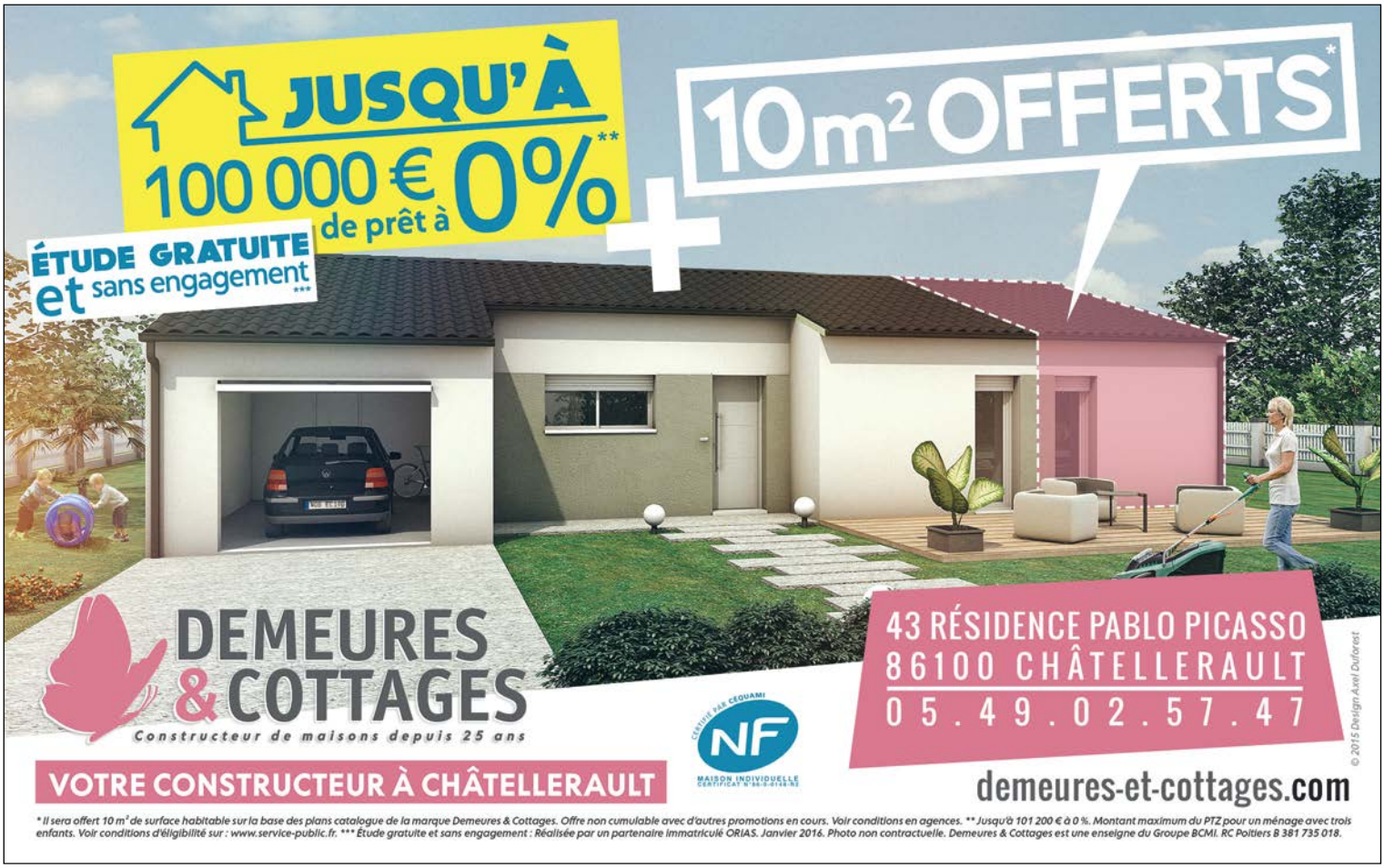

* Il sera offert 10 m² de surface habitable sur la base des plans catalogue de la marque Demeures & Cottages. Offre non cumulable avec d'autres promotions en cours. Voir conditions en agences. ** Jusqu'à 101 200 € à 0 %. Montant maximum du PTZ pour un ménage avec trois enfants. Voir conditions d'éligibilité sur : www.service-public.fr. *** Étude gratuite et sans engagement : Réalisée par un partenaire immatriculé ORIAS. Janvier 2016. Photo non contractuelle. Demeures & Cottages est une enseigne du Groupe BCMI. RC Poitiers B 381 735 018.